

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 562

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 23

Après le mot :

« soit »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 19 :

« pour 2018, le 3 mai 2017 au plus tard. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.